



PRODUCTEURS DE LÉGUMES  
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC



# RAPPORT ANNUEL

2022 - 2023

***Cultiver l'avenir avec intégrité, démocratie,  
engagement, partenariat et passion***

## Remerciements aux participants du concours Facebook

Ferme Guyrojoy (2008) inc.

Ferme APA Tremblay

Robert Joyal

Ferme Y. Landry 3000 inc.

9208-0605 Québec inc.

Ferme Agri-Dion

Ferme Camille Lefebvre (\*Photo de la page couverture)





# TABLE DES MATIÈRES

Portrait des PLTQ 2023	<b>04</b>
Mot du président et de la directrice générale	<b>06</b>
Plan stratégique des PLTQ	<b>08</b>
Structure organisationnelle	<b>10</b>
Rapport d'activités	<b>14</b>
Recherche et développement	<b>32</b>
Statistiques	<b>39</b>
Représentation des PLTQ	<b>46</b>

# PORTRAIT DES PLTQ 2023

P : Pois - H : Haricot - M : Maïs sucré - C : Concombre

# 33,6

millions \$ de vente  
à la ferme

# 17 %

Agricultrices



Récolte-Don!

# 793 177

Portions de légumes données par les producteurs, quantité doublée par Nortera afin d'offrir **1 586 354** portions de légumes aux Banques alimentaires du Québec.

# 269

Entreprises agricoles PHMC

# 4

Usines

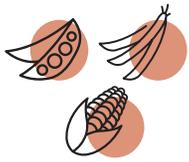
Aliments Nortera Inc.

- Bedford
- St-Césaire
- St-Denis
- Ste-Martine

# 2

Cribles

- Les Aliments
- Whyte's/Aliments
- Putter's : crible
- Produits Ricard Inc.
- Donald Joyal Inc.



### PHM en régie conventionnelle

**222**  
entreprises agricoles

**73 792**  
volumes récoltés  
(tonnes courtes)

**21 002**  
superficies semées  
(acres)

**-11 %**  
vs 2022  
(volumes récoltés)



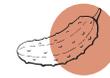
### PHM en régie biologique

**40**  
entreprises agricoles

**9 366**  
volumes récoltés  
(tonnes courtes)

**5 874**  
superficies semées  
(acres)

**-47 %**  
vs 2022  
(volumes récoltés)



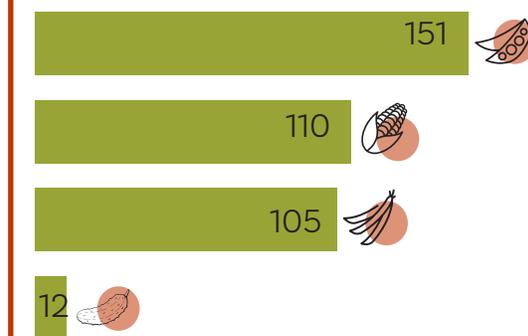
### Concombre

**12**  
entreprises agricoles

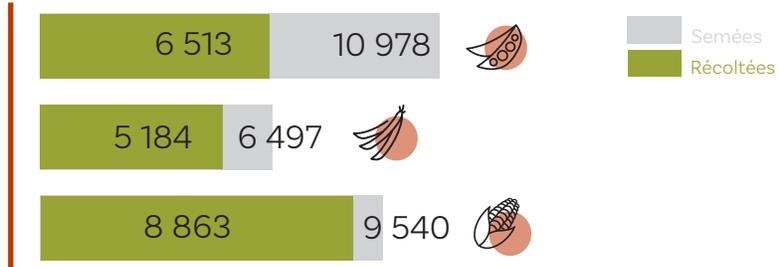
**5 164**  
volumes récoltés  
(tonnes courtes)

**-1 %**  
vs 2022  
(volumes récoltés)

### Nombre de fermes au Québec



### Répartition des superficies semées et récoltées (acres)



# MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bonjour à toutes et à tous!

Après un été catastrophique, qui s'est soldé par des précipitations records ayant causé d'importantes pertes dans les récoltes de pois, l'automne a offert un répit aux récoltes de haricot et de maïs sucré. La saison a été marquée par un nombre record de parcelles non récoltées dans le pois; 41 % des superficies semées. La principale raison est l'excès d'eau empêchant la récolte. Heureusement, les producteurs qui ont eu à abandonner certaines parcelles ont pu être dédommagés pour les pertes qu'ils ont subies grâce au programme d'assurance récolte ainsi qu'aux différentes clauses prévues à la Convention de mise en marché, dont la péréquation pour la surabondance et l'excès de chaleur. Une telle situation est problématique pour les producteurs mais également pour les transformateurs. Des produits cultivés et laissés au champ, ce n'est pas une situation gagnante pour personne.

La saison a également été difficile dans la production de concombre. Les rendements et la qualité n'ont pas été au rendez-vous. Certains producteurs ont dû abandonner des parcelles. Après deux années difficiles, l'an dernier avec le virus de la mosaïque du concombre (CMV) et cette année avec les pluies, on ne peut que constater que le programme d'assurance récolte dans le concombre, qui est une protection couverte avec le secteur des cultures maraîchères, ne répond pas aux besoins des producteurs. Le gouvernement du Québec doit formuler dès maintenant une intention claire d'approfondir les besoins qui se pointent dans le secteur en raison des changements climatiques. La modernisation des programmes, réclamée depuis plusieurs années, ne peut tout simplement plus attendre.

Le secteur a également connu une année d'incertitude au niveau des transformateurs. Les Aliments Whyte's, qui connaissaient depuis plusieurs années des difficultés financières, ont finalement déposé le bilan et la faillite est maintenant confirmée. Heureusement, une autre entreprise du secteur, Les Aliments Putter's, qui n'était pas impliquée directement avec les producteurs jusqu'à présent mais qui est présente au Québec depuis de nombreuses années, a fait l'acquisition de l'usine de St-Louis et poursuivra les activités au Québec. Ce fut une année de transition et d'incertitude. Malgré tout,

les paiements aux producteurs n'ont pas été affectés pour les transactions survenues durant la saison 2023. Nous avons bon espoir que cette acquisition assurera la pérennité de la production.

Le Plan conjoint ainsi que les conventions de mise en marché négociées avec les acheteurs demeurent des atouts primordiaux pour notre secteur. Les clauses de champs passés et la péréquation pour la surabondance et l'excès de chaleur sont primordiales dans un secteur comme le nôtre pour des cultures à contrat et particulièrement avec une saison comme celle que nous venons de vivre.

Nous sommes également très fiers de notre implication sociale. Nous en sommes à une 10<sup>e</sup> année au Programme Récolte-Don! en partenariat avec Nortera et Les Banques alimentaires du Québec. Malgré la saison difficile que nous avons connue, nous avons réussi à atteindre 88 % de notre objectif qui était cette année de 900 000 portions de légumes, que nous offrons à des gens qui traversent des périodes difficiles. De plus, Nortera s'est engagé, cette année encore, à doubler la quantité donnée par les producteurs. Merci à vous!

Un dernier mot pour rappeler l'importance des travailleurs étrangers temporaires pour les entreprises agricoles et les transformateurs. Ils sont un maillon essentiel à la production de concombres de transformation au Québec. Il est primordial de faciliter l'accès aux programmes et de réduire les charges administratives, particulièrement pour les employeurs de confiance.

Tous nos remerciements, également, aux vice-présidents, aux administrateurs et à toute l'équipe pour leur dévouement, leur expertise et leur grande disponibilité permettant ainsi de faire cheminer les actions menées par les PLTQ.

Merci!



Pascal Forest  
Président



Mélanie Noël, MBA, agr.  
Directrice générale



**« Le gouvernement du Québec doit formuler dès maintenant une intention claire d’approfondir les besoins qui se pointent dans le secteur en raison des changements climatiques. La modernisation des programmes, réclamée depuis plusieurs années, ne peut tout simplement plus attendre. »**

# Plan stratégique des PLTQ

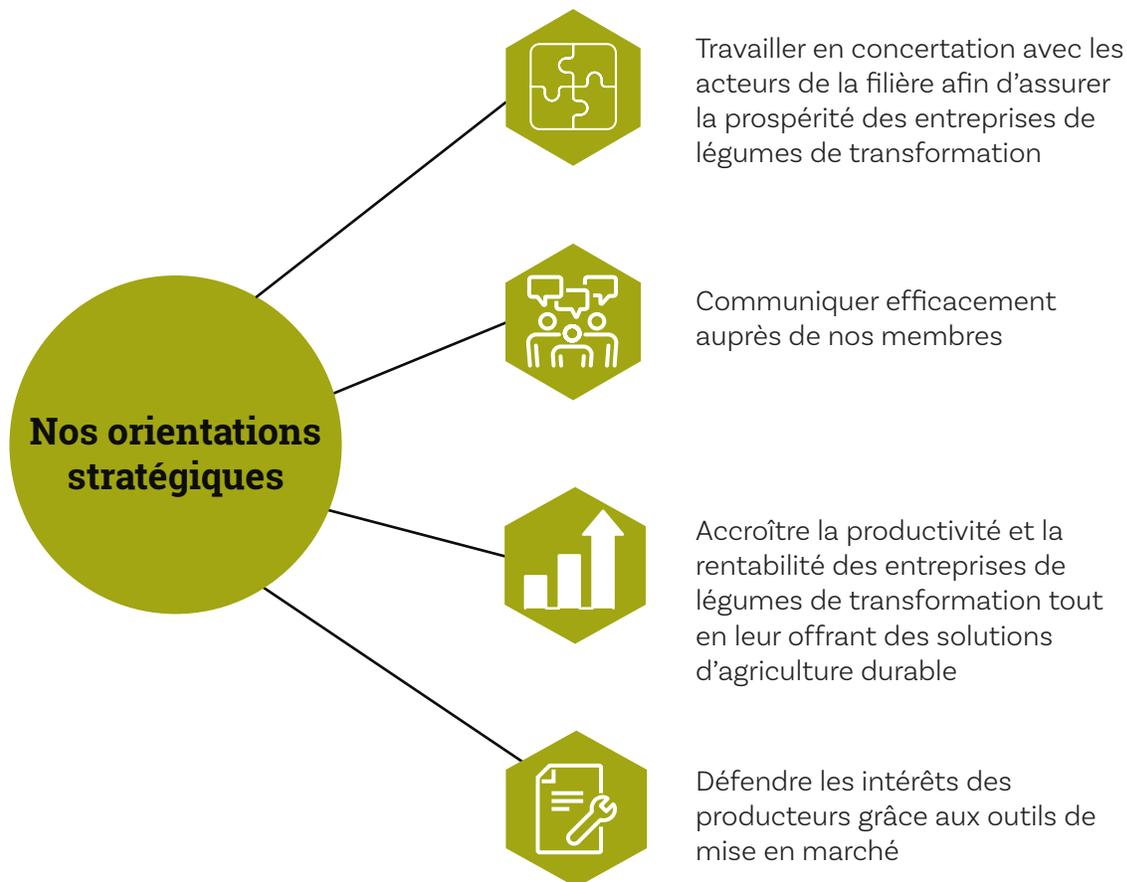


## Notre mission

Les Producteurs de légumes de transformation du Québec défendent les intérêts économiques de leurs producteurs et travaillent au développement de la production et la mise en marché des légumes destinés à la transformation.

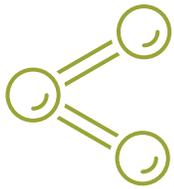
## Notre vision

Les producteurs et productrices sont fiers d'appartenir aux PLTQ et les reconnaissent comme l'acteur de premier plan pour les informer, défendre leurs intérêts, pour les représenter auprès des acheteurs et des partenaires du milieu et assurer la prospérité des productions.





## Nos valeurs



**Intégrité :** Cette valeur est fondamentale pour les PLTQ. Elle guide les pratiques professionnelles et commerciales des administrateurs, du personnel et des producteurs. Elle mise sur le respect, l'honnêteté, la transparence, l'éthique, l'honneur et la loyauté.



**Démocratie :** Les PLTQ ont toujours le souci de servir l'intérêt commun grâce à la démocratie. La liberté d'expression, l'égalité, l'équité, la justice, la tolérance et le respect sont des valeurs qui guident l'organisation auprès de ses membres dans toutes ses décisions.



**Engagement collectif :** Afin de poursuivre leur travail comme acteur de premier plan pour défendre les intérêts des producteurs, les PLTQ ont besoin de la force mobilisatrice de ceux-ci afin de consolider leur position de partenaire incontournable de la filière.



**Partenariat :** Les PLTQ entretiennent des relations harmonieuses avec leurs partenaires de la filière. Cela est essentiel pour assurer le rayonnement, la prospérité et le développement de l'industrie.



**Passion :** Les PLTQ et les producteurs qu'ils représentent ont à cœur leur travail. La passion les amène à se dépasser et à relever de nouveaux défis. Elle les guide également dans l'amour de l'agriculture et la fierté de nourrir les gens.

# Structure organisationnelle

## Conseil d'administration



**Pascal Forest**  
Président

Lanaudière/Laurentides/Mauricie



**Hugues Landry**  
1<sup>er</sup> vice-président

Saint-Jean-Valleyfield



**Marc-André Isabelle**  
2<sup>e</sup> vice-président

Saint-Jean-Valleyfield



**André Brisson**  
Administrateur

Lanaudière/Laurentides/Mauricie



**Jessy Pelletier**  
Administrateur

Saint-Hyacinthe



**François Bossiroy**  
Administrateur

Saint-Hyacinthe



**Patrick Joyal**  
Administrateur

Centre-du-Québec



**Bernard Marin**  
Administrateur

Centre-du-Québec



**Gilles Audette**  
Administrateur

Biologique

# Équipe des PLTQ



**Mélanie Noël, MBA, agr.**  
Directrice générale

---



**Carmen Garrett**  
Technicienne administrative

---



**Emilie Dulude**  
Agente aux communications

---



**Annie Girard**  
Commis à l'administration

---



**Myriam Gagnon, agr.**  
Conseillère à la recherche et au développement

---

**« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. » -  
Franck Piccard**

# Comités internes

## Comité exécutif

Pascal Forest  
Hugues Landry  
Marc-André Isabelle

## Conseil d'administration élargi

Membres du conseil d'administration  
Membres des comités de production  
Administrateurs des syndicats régionaux

## Comité des résolutions

Pascal Forest  
Hugues Landry  
Marc-André Isabelle  
Gilles Audette  
Patrick Joyal  
Mélanie Noël

# Comités de production

## Concombre



Jonathan St-Onge (président)  
André Brisson (négociateur)  
Patrick Joyal (négociateur)  
Jean-Sébastien Boisvert (négociateur)

Raphaël Gaucher (substitut)  
Pascal Forest (exécutif)  
Mélanie Noël

## Maïs sucré



Jessy Pelletier (président)  
Bernard Marin (négociateur)  
Jonathan St-Onge (négociateur)  
Alain DeRepentigny (négociateur)

Stéphane Tremblay (substitut)  
Brodie Ovans  
Léon Guertin  
Marc-André Isabelle (exécutif)  
Mélanie Noël

## Haricot



Alexandre Champagne (président)  
Jean-Pierre Labyt (négociateur)  
Wayne Stephenson (négociateur)  
Marc Dujardin (négociateur)  
Serge Graveline (substitut)

Jean-Nicolas Michon (Substitut)  
Nicolas D'Aoust  
Hugues Landry (exécutif)  
Mélanie Noël

## Pois



Stéphane Bisaillon (président)  
Frédéric Boire (négociateur)  
François Bossiroy (négociateur)  
Clovis Courchesne (négociateur)  
Nicolas D'Aoust (Négociateur)

Nicolas Robert (substitut)  
Jonathan Doyon  
Yvan Michon  
Marc-André Isabelle (exécutif)  
Mélanie Noël

## Biologique PHM



Gilles Audette (président)  
Benjamin Champagne (négociateur)  
Rémi Ouellet (négociateur)  
Vincent Gauthier (négociateur)

Mathieu Strebel  
Pascal Forest (exécutif)  
Mélanie Noël

# Agents de grief

## Haricots

Benjamin Champagne (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)  
François Bossiroy (St-Hyacinthe)  
Frédéric Boire (St-Jean-Valleyfield)  
Marc Dujardin (Centre-du-Québec)

## Pois

Pascal Forest (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)  
Yvan Michon (St-Hyacinthe)  
Marc-André Isabelle (St-Jean-Valleyfield)  
Clovis Courchesne (Centre-du-Québec)

## Concombres

André Brisson (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)  
Jessy Pelletier (St-Hyacinthe)  
Patrick Joyal (Centre-du-Québec)

## Maïs sucré

Alexandre Champagne (Lanaudière/Laurentides/Mauricie)  
Jonathan St-Onge (St-Hyacinthe)  
Nicolas D'Aoust (St-Jean-Valleyfield)  
Bernard Marin (Centre-du-Québec)

# Syndicats régionaux

## Saint-Jean-Valleyfield

Hugues Landry, président  
Marc-André Isabelle, vice-président  
Mathieu Strebel, membre de l'exécutif

Gilles Forget  
Gilles Audette  
Frédéric Boire  
Nicolas D'Aoust

Myriam Gagnon, secrétaire

## Saint-Hyacinthe

Jessy Pelletier, président  
François Bossiroy, vice-président  
Jean-Nicolas Michon, membre de l'exécutif

Laurent Rochat  
Raphaël Gaucher  
Serge Graveline  
Yvan Michon

Myriam Gagnon, secrétaire

## Lanaudière/Laurentides/Mauricie

Pascal Forest, président  
André Brisson, vice-président  
Benjamin Champagne, membre de l'exécutif

Jean-Sébastien Boisvert  
Alexandre Champagne

Myriam Gagnon, secrétaire

## Centre-du-Québec

Bernard Marin, président  
Patrick Joyal, vice-président  
Jonathan Doyon, membre de l'exécutif

Clovis Courchesne  
Vincent Bergeron  
Marc Dujardin  
Luc Hébert

Isabelle Bordeleau, secrétaire

# Rapport d'activités

## Convention de mise en marché

La négociation de la Convention de mise en marché occupe toujours une part importante des activités des PLTQ entre les mois de novembre et mars. En 2023, 23 rencontres auront été nécessaires pour atteindre des ententes dans les six tables de négociation.

Depuis 2016, la firme Forest Lavoie Conseil Inc. effectue, pour le compte de Nortera et des PLTQ, l'actualisation de l'Observatoire économique PHM. Cet outil permet de mettre à jour les données de rendements et de prix des cultures alternatives ainsi que d'indexer les coûts de production, le tout, selon une méthodologie convenue par toutes les parties. L'Observatoire permet ainsi au processus de négociation d'évoluer sur des bases communes, et surtout, de concentrer les discussions sur les enjeux et besoins de nos cultures.

### Pois

- Remise d'une prime incitative à la production qui correspond aux contributions individuelles de chaque producteur à l'assurance récolte. Comme cette charge était antérieurement incluse dans l'Observatoire PHM, elle a été déduite sur le prix.
- Augmentation globale de 12,6 % sur le prix 2022 en tenant compte de l'assurance récolte et de l'augmentation du prix de la semence.
- Marge brute de 908 \$, une différence de 139 \$ supérieure à celle des cultures alternatives selon l'Observatoire économique PHM.



## Haricot



- Remise d'une prime incitative à la production qui correspond aux contributions individuelles de chaque producteur à l'assurance récolte. Comme cette charge était antérieurement incluse dans l'Observatoire PHM, elle a été déduite sur le prix.
- Augmentation globale de 11,4 % sur le prix par rapport à 2022 en tenant compte de l'assurance récolte et de l'augmentation du prix de la semence.
- Cela représente une marge brute de 933 \$, une différence de 164 \$ supérieure à celle des cultures alternatives selon l'Observatoire PHM.

## Maïs sucré



- Remise d'une prime incitative à la production qui correspond aux contributions individuelles de chaque producteur à l'assurance récolte. Comme cette charge était antérieurement incluse dans l'Observatoire PHM, elle a été déduite sur le prix. Elle représentait un coût de 5 \$/tonne courte.
- Hausse globale de 6,2 % par rapport au prix de 2022. Celle-ci tient compte de l'assurance récolte et de l'augmentation du prix de la semence.
- La marge brute pondérée est de 929 \$/acre, une différence de 159 \$/acre supérieure aux cultures alternatives selon les données de l'Observatoire économique PHM.
- Un forfait pour les semis tardifs de 20 \$/acre est accordé à partir du 22 juin.
- Les variétés de maïs super sucré jaune et blanc ont une prime supplémentaire de 10 % sur le prix.

## PHM biologique

- Remise d'une prime incitative à la production qui correspond aux contributions individuelles de chaque producteur à l'assurance récolte. Comme cette charge était antérieurement incluse dans l'Observatoire PHM, elle a été déduite sur le prix.
- Prime de 1,63 sur le prix du pois conventionnel, ce qui donne un prix pour le pois régulier biologique à T120 de 968 \$/tc.
- Prime de 1,62 du prix pour le haricot extra-fin non irrigué avec un prix de 622 \$/tc et de 1,57 pour le haricot régulier et mi-fin avec un prix de 493 \$/tc.
- Prix du maïs sucré biologique à 347 \$/tc soit une prime de 1,98 sur le prix du maïs sucré conventionnel.
- La marge brute du pois régulier et des haricots est de plus de 1 500 \$/acre alors que celle du maïs sucré est de 1 400 \$/acre.

## Concombres

- Une augmentation de 11 % des prix.
- Une majoration de 1,3 % des prix dans le cas où une limite de 20 % serait imposée pour les classes no 4 et no 5.
- Le montant réclamé pour les traitements phytosanitaires ne pourra dépasser de 50 % la moyenne des coûts des traitements phytosanitaires de l'ensemble des producteurs de l'acheteur pour la saison.
- Le coût d'application des traitements phytosanitaires, partagé à parts égales entre l'acheteur et le producteur, est majoré à 14 \$/acre.
- Une lettre d'entente spéciale pour le concombre conventionnel pour la détermination des prix minimums.



# Péréquation 2023

À la suite de la recommandation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'évaluer l'opportunité de compléter le système du fonds de péréquation actuellement prévu dans la convention par un outil réglementaire approprié, des dispositions ont été adoptées lors de la dernière assemblée générale annuelle du Plan conjoint pour poursuivre les démarches. Les PLTQ ont déposé une demande à l'hiver dernier et depuis ce temps, les discussions et les travaux se poursuivent avec la Régie.

Cette année, le mécanisme de péréquation est intervenu dans le pois. Il a permis de compenser les producteurs pour la surabondance et l'excès de chaleur.

## Sommaire de la péréquation dans le pois

	2023**	2022**	2021*	2020
N <sup>bre</sup> total de fermes	153	166	150	
N <sup>bre</sup> de fermes - valeur en surabondance ayant contribué au fonds de péréquation	153	166	28	
Montant versé par les fermes ayant contribué au fonds de péréquation pour surabondance et excès de chaleur	132 159 \$	462 157 \$	75 817 \$	
% de péréquation	1,4 %	3,1 %	29,4 %	
N <sup>bre</sup> de fermes ayant reçu de la péréquation pour surabondance	3	11	2	
Montant reçu du fonds de péréquation pour la surabondance (part des producteurs)	59 754 \$	280 174 \$	61 277 \$	
Montant reçu de Nortera pour la surabondance (50 %)	59 754 \$	280 174 \$	26 262 \$	
Montant reçu par les producteurs de la péréquation pour surabondance	119 508 \$	560 348 \$	87 539 \$	
N <sup>bre</sup> de fermes en excès de chaleur	11	10	4	
N <sup>bre</sup> de fermes ayant reçu de la péréquation pour excès de chaleur	6	7	3	
Montant reçu du fonds de péréquation pour l'excès de chaleur (part des producteurs)	72 406 \$	181 983 \$	14 541 \$	
Montant reçu de Nortera pour l'excès de chaleur (clause 6.2)	368 066 \$	274 331 \$	48 020 \$	

\*À partir de la Convention 2021: Participation de 30 %, par l'acheteur, au fonds de péréquation pour la surabondance.

\*\*À partir de la Convention 2022: participation de 50 % par l'acheteur au fonds de péréquation pour la surabondance et tous les producteurs financent le fonds

# Inspections

Afin de s'assurer que les légumes sont récoltés dans les meilleures conditions et qu'ils sont payés selon les normes reconnues par la filière, les PLTQ ont recours aux services de clubs conseils et d'un consultant pour effectuer des inspections.

## PHM

Des inspecteurs se rendent sur les différents chantiers de récolte afin de suivre l'évolution des récoltes et de recommander, au besoin, les ajustements nécessaires aux récolteuses afin de diminuer les pertes au champ. Également, des inspections sont effectuées dans les usines afin de s'assurer que l'échantillonnage et la classification sont effectués selon les normes reconnues et que les équipements utilisés sont calibrés. En 2023, 137 chantiers de récolte ont été inspectés et 18 inspections dans les usines ont été effectuées tout au long de la saison.

©Ferme APA Tremblay



## Sommaire des inspections dans le pois pour la saison 2023

Usine	Nombre de chantiers			Nombre d'échantillons			Pertes moyennes kg/ha				
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	moyenne 5 ans	moyenne 10 ans
St-Denis	21	26	30	73	88	103	267	135	313	230	192
Bedford	4	11	10	23	55	47	58	137	155	148	161
Ste-Martine	16	16	15	80	67	62	130	118	168	165	177
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>55</b>	<b>176</b>	<b>210</b>	<b>212</b>	<b>152</b>	<b>130</b>	<b>212</b>	<b>181</b>	<b>177</b>



## Sommaire des inspections dans le haricot pour la saison 2023

Usine	Nombre de chantiers			Nombre d'échantillons			Pertes moyennes kg/ha				
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	moyenne 5 ans	moyenne 10 ans
St-Césaire	23	20	22	64	58	46	738	1 190	1 075	1 093	921
Bedford	10	25	23	29	67	64	644	1 024	780	983	1 027
Bedford HXF	21	3	11	63	9	31	872	738	681	792	1 055
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>48</b>	<b>56</b>	<b>156</b>	<b>134</b>	<b>141</b>	<b>752</b>	<b>984</b>	<b>845</b>	<b>956</b>	<b>1 001</b>



## Sommaire des inspections dans le maïs sucré pour la saison 2023

Usine	Nombre de chantiers				
	2023	2022	2021	2020	2019
St-Denis	22	30	18	16	7
Ste-Martine	20	8	15	0	0
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>7</b>



©Ferme Camille Lefebvre

## Concombre

Une inspection préopérationnelle est effectuée en début de saison aux cribles pour s'assurer que les équipements ont été ajustés selon les classes prévues à la convention de mise en marché. Au cours de la saison, des inspections sont également effectuées pour vérifier le paiement aux producteurs selon le classement. Au total, 28 inspections ont été effectuées au cours de la saison 2023.

**28**  
**inspections**  
**effectuées**  
**en 2023**

# Suivi de la production

Au cours de la dernière saison, 26 876 acres ont été ensemencées dans les cultures de pois, de haricots et de maïs sucré, ce qui correspond à la moyenne des 5 dernières années. Malheureusement, les conditions climatiques défavorables ont eu un impact négatif sur la production. Ainsi, seulement 20 560 acres ont finalement été récoltées. L'excès d'eau étant le principal facteur expliquant cette baisse importante. La production de concombres s'est avérée également décevante pour une deuxième année consécutive. L'excès d'eau a causé des baisses de rendements et certains producteurs ont également dû abandonner des parcelles. La majorité des producteurs n'ont pas réussi à livrer les volumes contractés avant la fermeture des cribles. La production s'élève à 4 514 tonnes courtes.

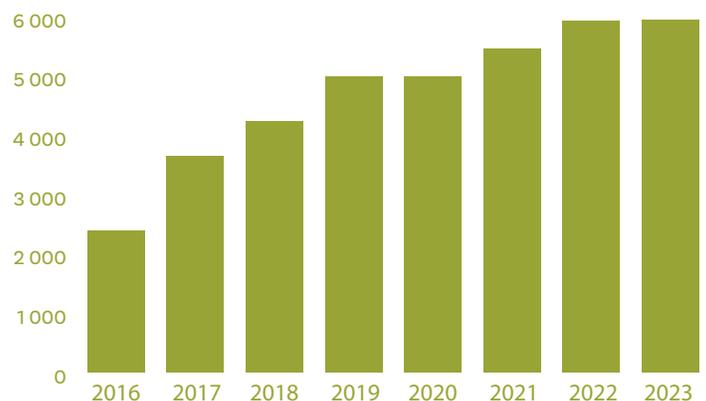
## Superficies abandonnées PHM

Légumes	% superficies non récoltées	Principales causes
POIS	41 %	Excès d'eau empêchant la récolte, excès d'eau ou de pluie, excès de chaleur, sécheresse, surabondance
HARICOT	18 %	Excès d'eau ou de pluie, Sclérotinia, excès de chaleur, excès d'eau empêchant la récolte
MAÏS SUCRÉ	5 %	Excès d'eau ou de pluie, levée inégale ou mauvaise levée

# Production biologique

La saison 2023 représentait la huitième année de la production biologique pour Nortera. Ainsi, 40 fermes ont produit, cette année, des pois, des haricots et du maïs sucré en régie biologique certifiée. Avec 5 874 acres semées, la production biologique représente 22 % de l'ensemble des superficies de légumes de transformation au Québec.

## Superficies pois, haricots et maïs sucré biologiques semées (acres)



# Programme d'assurance récolte

Le programme d'assurance récolte est un outil primordial de gestion des risques qui permet aux producteurs d'être assurés face aux différents aléas climatiques. Les PLTQ sont en contact régulier avec les représentants de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin de s'assurer que le programme réponde aux besoins des producteurs.

Au cours de la dernière année, les PLTQ ont rencontré les représentants de la FADQ afin de discuter de la possibilité d'offrir une couverture avec abandon dans notre secteur. Les représentants de La Financière ont démontré une ouverture pour analyser cette demande. Cependant, plusieurs facteurs doivent être tenus en compte comme la problématique du solde du fonds qui est négatif, l'augmentation majeure du taux de prime de près de 30 % et l'intérêt de la clientèle qui doit être démontré.

Les PLTQ ont également demandé des améliorations au programme concombre de transformation. On demandait de réduire la période de référence dans le calcul du rendement probable de 15 à 5 ans. La FADQ a rappelé que dans le programme concombre de transformation, la méthode tient compte d'une pondération plus importante pour les 5 dernières années de production et que les règles fédérales ne permettent pas de modifier la méthodologie. En revanche, les représentants de la FADQ ont démontré une ouverture pour analyser les paramètres du programme. D'ailleurs, la FADQ est actuellement en train d'effectuer une révision du programme de protection des cultures maraîchères, dont le concombre de transformation fait partie.

Les PLTQ adressent régulièrement des demandes de prorogation pour les dates de semis et de récolte. Cette année, La Financière agricole a accordé des prorogations pour le semis des haricots et du maïs sucré et a accordé deux prorogations pour la récolte de haricot et une dans le maïs sucré. Une lettre d'entente spéciale a été mise en place entre les PLTQ et Nortera afin de permettre la poursuite des semis au-delà de la date limite assurable pour le maïs sucré grâce à une protection de revenu aux producteurs qui ont semé après la date limite.



## Haricot

- Deux demandes de prorogation ont été acceptées pour les semis :
  - 📅 15 au 20 juillet
  - 📅 20 au 25 juillet
- Une demande de prorogation pour la récolte a été acceptée:
  - 📅 22 septembre au 6 octobre



## Maïs sucré

- Deux demandes de prorogation ont été acceptées pour les semis :
  - 📅 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet
  - 📅 1<sup>er</sup> juillet au 3 juillet
- Une demande de prorogation pour la récolte a été acceptée :
  - 📅 6 au 20 octobre

# Programme des paiements anticipés



## Nouveau service

Les deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour le secteur agricole avec la hausse importante des coûts de production causée par le coût des intrants et des carburants et des taux d'intérêt. Dans le but d'accompagner les producteurs de légumes de transformation dans cette période difficile et à la suite de l'intérêt démontré par plusieurs producteurs, les PLTQ ont mandaté le service de la comptabilité des Producteurs de pommes du Québec, qui est agent d'exécution du Programme des paiements anticipés offert par Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour offrir l'accès à ce programme. Les avances octroyées par producteur peuvent atteindre une valeur maximale de 1 000 000 \$, dont les premiers 350 000 \$ sont exempts d'intérêts et la balance est prêtée au taux préférentiel moins 0,25 %. Le programme a été offert aux producteurs dès le printemps 2023.

Pour cette première année, cinq producteurs ont bénéficié d'une avance au programme pour un montant global de 711 102 \$.



# Suivi du Plan stratégique

Lors de la deuxième année de la planification stratégique, les Producteurs de légumes de transformation ont pu réaliser une série d'actions visant à atteindre les objectifs définis du plan stratégique dans le respect de leur vision et de leurs valeurs.

## 1 Maintenir les bonnes relations avec les acheteurs

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration ainsi que la permanence ont effectué des rencontres avec la haute direction des acheteurs. De plus, le partenariat avec les acheteurs, pour les projets communs déposés dans le cadre du Plan d'agriculture durable se sont poursuivis cette année. Pour une deuxième année consécutive, les PLTQ ont tenu leur journée estivale le 23 août dernier et ont saisi l'occasion pour inviter les membres de l'équipe de Nortera pour des visites et un événement de fin de journée (5 à 7).

## 2 Communication aux producteurs

Dans le but d'améliorer les pratiques de communication et à la suite du sondage réalisé auprès des membres l'année dernière pour connaître leur opinion et savoir comment mieux favoriser leur participation et leur implication aux PLTQ, une analyse des résultats a permis d'identifier des moyens de communication à ajuster, tels que le site Internet et l'élaboration d'un plan de communication. Les PLTQ poursuivent leur travail dans cette optique, visant à développer et à améliorer des stratégies de communication efficaces. De plus, une réflexion sur la mobilisation au sein de l'organisation est en cours.

## 3 Recherche et développement

Plusieurs projets sont en cours de réalisation, dont les projets du Plan d'agriculture durable (MAPAQ) portant sur la gestion de l'eau et l'amélioration de la santé et de la conservation des sols. D'ailleurs, des ateliers ont été tenus chez des producteurs afin d'échanger et de faciliter l'utilisation d'outils d'aide à la décision disponibles pour les producteurs. Des podcasts sont aussi disponibles afin d'en apprendre plus sur la gestion de l'eau. Des vidéos sont aussi en cours d'élaboration pour faciliter le transfert des technologies disponibles. Des activités de réseautage ont également eu lieu avec des producteurs et chercheurs ontariens dans le cadre des essais de cultivars de concombres mis en saumure.

### Convention de mise en marché

## 4

Les PLTQ revoient chaque année les problématiques rencontrées durant la saison et apportent ces sujets lors des négociations annuelles de la Convention de mise en marché afin de pouvoir trouver des solutions.



# Recherche agronomique et agroenvironnement

Pour répondre aux [priorités de recherche](#) définies par l'ensemble des acteurs du secteur, les Producteurs de légumes de transformation, qui s'étaient engagés à améliorer la santé et la conservation des sols et la biodiversité, ont démarré un nouveau projet ce printemps : l'amélioration de la santé des sols par les engrais verts dans les légumes de transformation. L'objectif de celui-ci est de favoriser l'adoption de pratiques agroenvironnementales sur les entreprises qui cultivent des haricots, pois et maïs sucré, répondant aux engagements déposés dans le cadre du Plan d'agriculture durable et visant, entre autres, à améliorer la santé et la conservation des sols grâce à des vitrines technologiques et à du transfert d'information. Ce projet est porté par l'équipe du CETAB+.

De plus, en collaboration avec nos partenaires du secteur et des centres de recherche, plusieurs projets de recherche se sont poursuivis au cours de la dernière année. Nous vous invitons à consulter le résumé de ces projets à la section « Recherche et développement » du rapport annuel pour plus de détails sur ceux-ci.

Cette année, un Omnibus réglementaire a été mis en place afin de modifier un grand nombre de règlements, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ces modifications permettront d'actualiser les règlements afin de maintenir un encadrement agile, efficace et adapté aux réalités environnementales, économiques et sociales.

Les principaux domaines nous concernant sont la révision du Code de gestion des pesticides, la modernisation du Règlement sur les entreprises agricoles (REA) et certains ajustements en lien avec le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a aussi émis un document d'orientation sur l'étiquetage des mélanges en cuve afin de clarifier l'utilisation des pesticides.

# Table horticole, groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers

Depuis plusieurs années, les PLTQ collaborent avec les représentants du secteur horticole québécois. Au cours de la dernière année, les PLTQ ont participé à plusieurs rencontres de la Table horticole présidée par monsieur Martin Caron et qui regroupe tous les groupes horticoles, plus des représentants gouvernementaux et de la distribution. Les PLTQ ont également poursuivi leur implication au niveau du Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers. En plus des différents secteurs horticoles, le MAPAQ siège sur le groupe. L'objectif est de mettre en place un plan d'action concerté pour améliorer la compétitivité du secteur et saisir les opportunités de croissance.

Les réseaux d'essais de cultivars pour l'adaptation aux changements climatiques se sont poursuivis en 2022 et 2023. Au niveau de secteur des légumes de transformation, du financement a été accordé pour les réseaux d'essais de cultivars de maïs sucré de transformation en régie biologique (CÉROM) et pour la tomate de transformation (CIEL). Les travaux se sont poursuivis au niveau du Réseau d'expertise en innovation agricole et une stratégie pour accélérer l'adoption des technologies a été développée. De plus, des recommandations ont été déposées au ministère concernant les services conseils.



# Producteurs de fruits et légumes du Canada

Les PLTQ ont également participé à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) qui s'est tenue en mars dernier à Vancouver. Les principaux dossiers soutenus par les PFLC sont en lien avec des enjeux nationaux tels que les révisions d'homologations de produits phytosanitaires, les programmes de main-d'œuvre agricole et le soutien au revenu. Plus particulièrement, les PFLC ont :

- Collaboré au développement du Code de conduite des détaillants;
- Défendu le projet de loi C-280, la Loi sur la protection financière des producteurs de fruits et légumes frais, afin d'offrir au secteur la même protection que celle offerte par la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) des États-Unis;
- Appuyé une augmentation substantielle du budget du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) afin de soutenir la recherche du CLA sur des produits phytosanitaires de remplacement plus sûrs et à usage limité;
- Obtenu l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre un programme d'employeurs de confiance (reconnus).

Le président des PLTQ, monsieur Pascal Forest, en est à sa troisième année comme membre du conseil d'administration des PFLC.



M. Pascal Forest et M. Lawrence MacAulay ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

# Filière des légumes de transformation

Faisant suite à la réalisation du portrait-diagnostic du secteur, réalisé par le MAPAQ, et du rapport d'évaluation périodique de l'Office, réalisé dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions de l'Office devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les partenaires de la filière ont convenu de mettre à jour leur plan stratégique 2015-2020. Celui-ci couvre la période 2021 à 2023 et contient des mises à jour au niveau des données, du contexte et des actions à mettre en œuvre.

Les cinq orientations d'interventions sont les suivantes :

- La consolidation des parts de marché sur les marchés desservis par le Québec;
- L'augmentation de la compétitivité, de la concurrence et de l'innovation des produits québécois afin de répondre aux attentes et préoccupations des consommateurs et clientèles;
- L'optimisation des retombées du partenariat stratégique développé par les acteurs de la filière des légumes de transformation;
- Mieux se positionner sur le bilan environnemental de la chaîne de valeur des produits;
- L'accès à de la main-d'œuvre étrangère, tant pour les entreprises de production que de transformation.

## Tables de l'UPA et différents comités

Les PLTQ participent aussi activement aux consultations de l'Union, ainsi qu'à différentes tables de travail. Cette contribution aux instances de l'UPA est importante, car elle permet de faire connaître les réalités de notre secteur et de défendre les préoccupations de nos producteurs. Lors de ces rencontres, nous profitons aussi des expériences et des expertises des autres groupes spécialisés, en plus de conclure des alliances dans le cadre de certains dossiers.

# Communications

Les PLTQ utilisent divers moyens de communication pour informer les producteurs et les intervenants du secteur des légumes de transformation :

- l'infolettre Le Cultivé;
- la page Facebook privée « Producteurs de légumes de transformation ».

Pour les consommateurs, les PLTQ ont mis en place des outils de communication pour promouvoir les légumes de transformation :

- une page publique Facebook intitulée « Légumes surgelés et en conserve du Québec »;
- la page Instagram @producteurslegumestransformes.

De plus, le site Internet des PLTQ est constamment mis à jour pour que tous puissent y trouver les informations recherchées.

Les messages transmis par les PLTQ sur les différentes plateformes se sont alignés sur leurs principaux axes de communication envers leurs membres, à savoir la mise en marché, le suivi de la production, les actualités du secteur, la promotion, la recherche et les événements pertinents. Quant au grand public, les messages principaux véhiculés concernent la valorisation du savoir-faire des producteurs, l'encouragement de l'achat local, la promotion d'une saine alimentation, et la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Infolettre - Le Cultivé

18

nombre d'envois

642

nombre d'abonnés à notre infolettre



@producteurslegumestransformes  
sur Instagram

160

abonnés



FACEBOOK - Légumes surgelés et  
en conserve du Québec

3 664

personnes suivent la page



legumes-transformation.qc.ca

4 495

nombre de visiteurs uniques vs  
4 813 en 2021-2022



FACEBOOK privé - producteurs

282

producteurs et intervenants

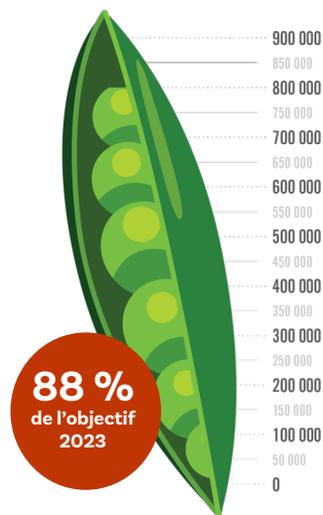
# Implication sociale

## 10<sup>e</sup> anniversaire du Programme Récolte-Don!

Pour cette dixième saison, le Programme Récolte-Don! a atteint 88 % de son objectif de 900 000, totalisant 793 177 portions de légumes. C'est 65 entreprises donatrices qui ont généreusement donné des pois, des haricots et du maïs sucré malgré une saison plutôt difficile. Les dons offerts par les producteurs sont également doublés par un don équivalent de la part de Nortera. Cela permet d'offrir un total de 1 586 354 portions de légumes. Ces produits de qualité seront distribués aux bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec, répondant ainsi aux demandes croissantes.

Depuis 10 ans, le Programme Récolte-Don! a récolté et distribué un total impressionnant de 1 190 259 livres, soit l'équivalent de 6 264 522 portions de légumes transformés, venant en aide aux Québécois dans le besoin.

**10<sup>e</sup> année**  
**OBJECTIF 2023**  
**900 000 PORTIONS DE LÉGUMES**



## Évolution des dons de légumes



**793 177**  
portions de légumes

**65**  
entreprises  
donatrices



Valeur de  
**24 836 \$**

# Promotion



## Partenariat avec l'AQDFL Mouvement J'aime les fruits et légumes

En 2022-2023, les PLTQ et Nortera ont renouvelé leur partenariat avec le Mouvement J'aime les fruits et légumes par l'AQDFL afin de contribuer au rayonnement de l'industrie québécoise des légumes surgelés et en conserve du Québec, et ainsi promouvoir la consommation de ces légumes et la saine alimentation. L'objectif premier est de promouvoir les saines habitudes de vie par la consommation de fruits et légumes et le plaisir de manger! Plusieurs campagnes de valorisation ont été mises de l'avant durant l'année à travers différents médias sociaux.

## Valorisation des fruits et légumes prêts-à-cuisiner (Phases 4-5)

Le partenariat pour le projet « Les fruits et légumes de transformation et leur place dans une saine alimentation », dans le cadre du programme Alimentation santé du MAPAQ, dont l'AQDFL a obtenu un second financement pour développer une campagne marketing à 5 volets sur une période de 12 mois, avait été reconduit pour une deuxième phase en 2022-2023.

La phase 4 « Face à face avec un producteur québécois » avait comme objectif de mettre en lumière l'expertise et le savoir-faire québécois derrière des fruits et légumes prêts-à-cuisiner. Une série de courtes entrevues découvertes, animées par la collaboratrice Stéphanie Côté, ont été réalisées avec le producteur Jocelyn Michon. La phase 5 « Savourer des légumes du Québec grâce à la surgélation » avait pour objectif de démontrer comment les légumes surgelés peuvent être une option nutritive, rapide et économique pour colorer son assiette. De courtes vidéos illustrant la préparation des recettes ont été réalisées.

## Courtes vidéos illustrant la préparation des recettes



Courgettes farcies au maïs crémeux et chorizo



Parmentier de porc effiloché, fromage en grains et pois verts



Pommes de terre farcies au brocoli



Galettes à l'avoine, pois verts et chocolat blanc



Aiglefin croustillant, sauce crémeuse et légumes grillés à la...

Série de publications médias sociaux éducatives



Vidéo avec Julie DesGroseilliers Comment sauver du temps en cuisine?



Intégration du maïs surgelé à notre série Accro de l'apéro



Intégration de vos produits à notre série Fou de soupe

Chaudrée de poisson & maïs



Face à face avec un producteur québécois



# Recherche et développement



## Essais de cultivars pois/haricot/maïs sucré en régie conventionnelle



### Pourquoi

- Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars
- Adopter les cultivars les plus adaptés et performants
- Répondre aux exigences des acheteurs



### Comment

- 86 cultivars évalués
  - Pois : 23 cultivars et 2 témoins
  - Haricot : 27 réguliers et 4 extra-fins irrigués et non-irrigués
  - Maïs sucré : 20 de type Sh2\* et 5 de type Su\*\*

\*Super sucré (Shrunken 2)  
\*\*Variété standard (Normal Sugary)



### Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/essais-de-cultivars-pois-haricot-et-mais-sucre/>

### Partenaires

CTAQ, Nortera, CÉROM, différents semenciers



## Essais de cultivars de maïs sucré de transformation en régie biologique



### Pourquoi

- Fournir de l'information sur la productivité et la qualité de nouveaux cultivars de maïs sucré destinés à la transformation
- Identifier les cultivars de maïs sucré ayant un potentiel de rendement supérieur en condition de production biologique
- Développer la compétitivité des entreprises québécoises du secteur des légumes de transformation en identifiant les cultivars les plus adaptés et les plus performants



### Comment

- 7 cultivars évalués dont 1 témoin
- En les comparant entre eux et en validant la vigueur de chacun face aux enjeux climatiques

### Partenaires

Nortera, CÉROM,  
différents semenciers,  
CTAQ



### Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/essais-de-cultivars-de-mais-sucree-de-transformation-en-regie-biologique/>

 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec 



## Évaluation du potentiel agronomique, économique et d'adaptation aux changements climatiques de nouveaux cultivars de tomate de transformation (2022-2023) et de nouveaux cultivars de concombre de transformation (2024-2026) sous les conditions agroclimatiques du Québec



### Pourquoi

Objectif principal :

- Documenter et évaluer la performance agronomique et économique des nouveaux cultivars de tomate de transformation pour déterminer le potentiel de réintroduction de cette culture au Québec

Objectifs spécifiques :

- Documenter et évaluer les rendements et la qualité des cultivars
- Documenter l'adaptation des cultivars aux conditions agroclimatiques du Québec
- Documenter la susceptibilité des cultivars aux insectes et maladies comme indicateur de possibilité de réduction d'utilisation de pesticides
- Déterminer le potentiel de la culture au Québec



### Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/evaluation-du-potentiel-agronomique-economique-et-dadaptation-aux-changements-climatiques-de-nouveaux-cultivars-de-tomate-de-transformation-2022-2023/>



### Comment

- 10 cultivars Heinz et HM Clause évalués

### Partenaires

Heinz, HM Clause, CIEL, Canada Sauce

### Soutien financier

 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec 



## Essais de production de tomates à grande échelle



### Pourquoi

- Évaluer la qualité et les rendements potentiels de 2 cultivars de tomate Kraft Heinz, sous nos conditions climatiques
- Comparer les caractéristiques de ces 2 cultivars sur 1 site de production
- Mesurer les rendements commercialisables
- Caractériser le jus de tomate



### Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/essais-de-cultivars-et-production-de-pate-de-tomate-du-quebec/>



### Comment

- 2 cultivars évalués sur 1 site :
  - Montérégie-Est
- Prise de données de récolte
- Caractérisation de jus de tomate issus de ces deux cultivars

### Partenaires

Kraft Heinz, Ferme Yves Barré inc.

# Optimiser la gestion de l'eau dans le secteur du haricot et du pois de transformation au Québec : de l'engagement jusqu'à la mobilisation



## Pourquoi

- Réaliser un diagnostic global de l'eau dans 10 systèmes cultureux de haricot ou de pois de transformation :
  - Évaluer le besoin total en eau du système cultural
  - Distinguer le volume actuellement prélevé de celui qui peut l'être
  - Évaluer la vulnérabilité au stress hydrique du système cultural de l'entreprise selon : la saison 2022, un scénario « normal » et un scénario « extrême »
- Proposer des correctifs pour améliorer l'usage et la gestion de l'eau :
  - Énumérer des correctifs à apporter pour chacun des 10 systèmes cultureux
  - Proposer des correctifs à l'entreprise
  - Estimer l'impact des correctifs (quantité et qualité) sur la gestion de l'eau et sur le potentiel de valorisation de celle-ci par la culture
- Accompagner les entreprises durant une saison de production (2023) pour l'intégration des correctifs proposés :
  - Sensibiliser l'entreprise aux bienfaits des correctifs proposés
  - S'assurer que l'intégration des correctifs proposés ne cause pas de préjudice à l'entreprise
  - Faire un bilan avant/après pour valider l'impact des correctifs apportés
- Concevoir et réaliser des activités de transfert de connaissances :
  - Susciter l'intérêt des entreprises membres des PLTQ à ce projet tout au long de celui-ci et après qu'il soit terminé
  - Concevoir des activités de diffusion qui permettent de transmettre le « savoir-faire » des objectifs 1 et 2
  - Réaliser des activités de diffusion



## Comment

- Réaliser le diagnostic global de l'eau sur 10 entreprises
- Partager des webinaires et des podcasts
- Favoriser le transfert sur des entreprises qui n'irriguent pas



## Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/optimiser-la-gestion-de-leau-dans-le-secteur-du-haricot-et-du-pois-de-transformation-au-quebec-de-len-gagement-a-la-mobilisation/>

## Partenaires

IRDA, Nortera

## Soutien financier



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert





## Amélioration de la santé des sols par l'utilisation d'engrais verts dans les légumes de transformation



### Pourquoi

- Réaliser une enquête sous forme de sondage sur les pratiques réalisées sur les entreprises participantes productrices de pois, haricots et maïs sucré
- Valoriser des méthodes utilisées par des producteurs dans les 3 légumes de transformation :
  - Comparer les engrais verts et techniques d'implantation et de destruction ciblées après la production du pois, avant ou après dans les haricots et le maïs sucré
- Accompagner les entreprises pour faciliter l'intégration des techniques ciblées pour chacune des cultures
- Concevoir et réaliser des activités de transfert de connaissances



### Résultats

<https://www.legumes-transformation.qc.ca/recherche-developpement/amelioration-de-la-sante-des-sols-par-lutilisation-dengrais-verts-dans-les-legumes-de-transformation/>



### Comment

- Sensibiliser les producteurs par la création de vidéos, de journées portes ouvertes et de fiches synthèses par légume

### Partenaires

CETAB+, Nortera

### Soutien financier

Québec 

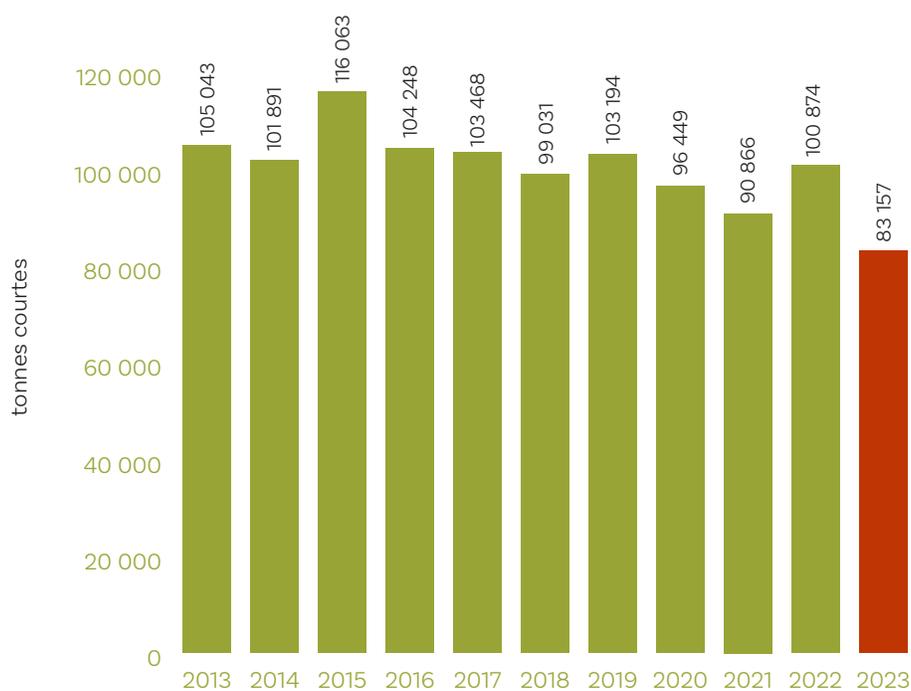
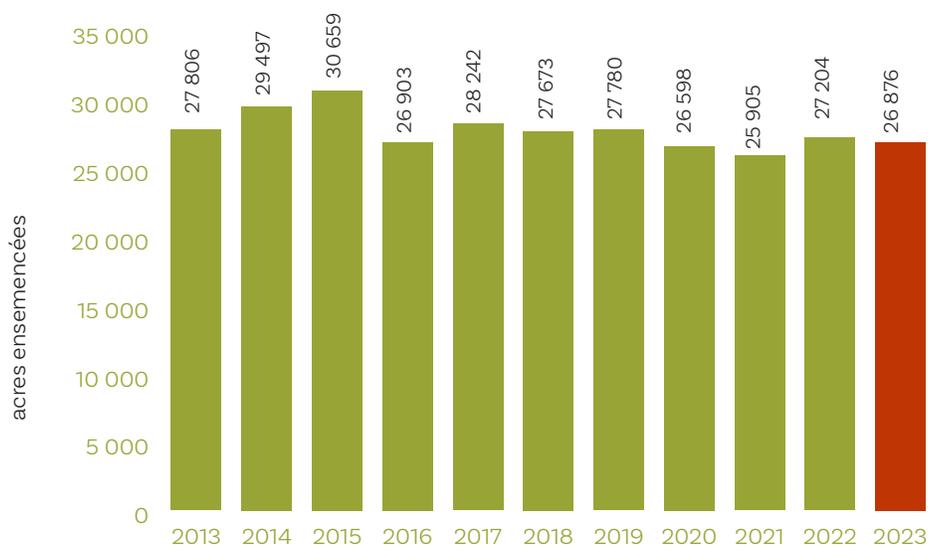
Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert



# Statistiques de la production

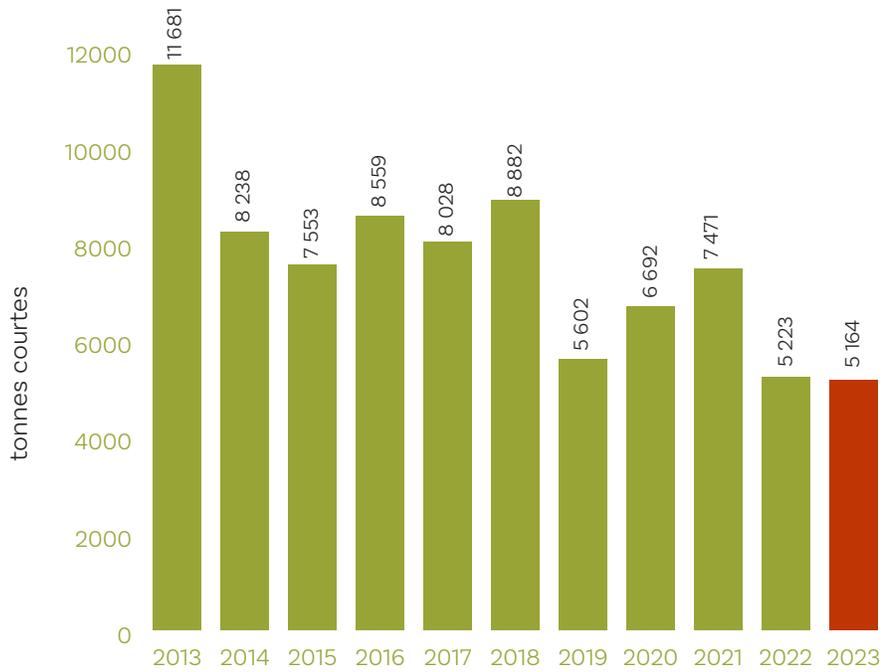


## Évolution de la production de 2013 à 2023 - PHM



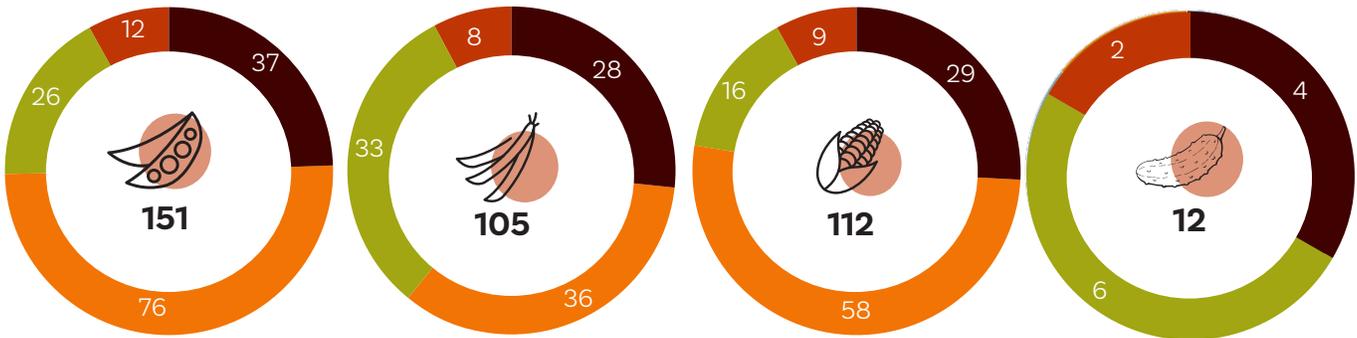


## Évolution de la production de 2013 à 2023 - Concombre

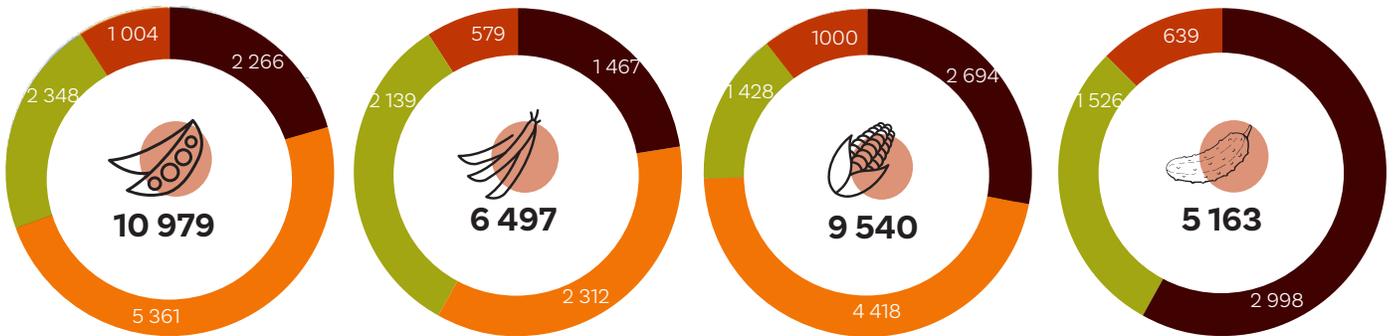


● Saint-Hyacinthe ● Saint-Jean-Valleyfield ● Lanaudière/Laurentides/Mauricie ● Centre-du-Québec

## Nombre de fermes au Québec



## Répartition des superficies semées (acres)



\*tonnes courtes



## PRIX POIS

Évolution des prix payés – (\$/tonne courte : 2 000 lb) – Prix SANS frais de récolte et de transport

POIS PETIT	Année	Prix tendreté 115	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis à partir du 26 mai
	2020	408,87	0,40	180	10
2021	464	0,40	187,50	10	
2021 BIO	690	0,44	219,31	10	
2022	607	0,42	196,88	5	
2022 BIO	967,98	0,46	230,28	5	
<b>2023</b>	<b>629</b>	<b>0,45</b>	<b>211,88</b>	<b>5</b>	
<b>2023 BIO</b>	<b>968</b>	<b>0,46</b>	<b>231,25</b>	<b>5</b>	

POIS RÉGULIER	Année	Prix tendreté 120	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis à partir du 1 <sup>er</sup> juin
	2020	360,48	0,50	174	10
2020 BIO	618,55	0,55	210,50	10	
2021	432	0,50	181,64	10	
2021 BIO	690	0,55	219,31	10	
2022	554,99	0,52	190,31	5	
2022 BIO	967,98	0,58	230,28	5	
<b>2023</b>	<b>594</b>	<b>0,55</b>	<b>200,10</b>	<b>5</b>	
<b>2023 BIO</b>	<b>968</b>	<b>0,58</b>	<b>231,25</b>	<b>5</b>	

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du pois lorsque la production a été irriguée.



# PRIX HARICOT

Évolution des prix payés – (\$ / tonne courte: 2 000 lb) – Prix SANS frais de récolte et de transport

## JAUNE RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 16 juillet
2020	218,95	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	359,84	2,50	172,50	5	5
2021	251,75	2,50	179,69	5	5
2022	294	2,63	188,67	5	5
2023	296	2,73	196,22	5	5

## VERT RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 16 juillet
2020	214,45	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	352,37	2,50	172,50	5	5
2021	242,38	2,50	179,69	5	5
2021 BIO	343,50	2,50	187,50	5	5
2022	298	2,63	188,67	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
2023	315	2,73	196,22	5	5
2023 BIO	493	2,73	213,28	5	5

## VERT ET JAUNE EXTRA-FIN

Année	Prix de base non irrigué	Prix de base irrigué	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
					Avant le 1 <sup>er</sup> juin	Après le 16 juillet
2020	244,70	266,45	2,50	187,50	5	5
2020 BIO	402,96	438,84	2,50	183,50	5	5
2021	270,50	304,50	2,50	195,31	5	5
2021 BIO	468,75	527,67	2,50	195,31	5	5
2022	346	377	2,63	205,08	5	5
2022 BIO	598	651,59	2,63	215,25	5	5
2023	383	397	2,73	213,28	5	5
2023 BIO	622	644,73	2,73	221,81	5	5

## VERT MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 16 juillet
2020	202,65	2,50	180	5	5
2020 BIO	333,16	2,50	174	5	5
2021	226,75	2,50	187,50	5	5
2021 BIO	353,50	2,50	187,50	5	5
2022	266	2,63	196,88	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
<b>2023</b>	<b>279</b>	<b>2,73</b>	<b>204,75</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>2023 BIO</b>	<b>493</b>	<b>2,73</b>	<b>213,28</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

## JAUNE MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 16 juillet
2020	156	2,50	180	5	5
2020 BIO	256,41	2,50	174	5	5
2021	166,25	2,50	187,50	5	5
2021 BIO	344,50	2,50	187,50	5	5
2022	227	2,63	196,88	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
<b>2023</b>	<b>241</b>	<b>2,73</b>	<b>204,75</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>2023 BIO</b>	<b>493</b>	<b>2,73</b>	<b>213,28</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

## VERT GROS

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 16 juillet
2020	222,49	2,50	172,50	5	5
2020 BIO	365,65	2,50	172,50	5	5
2021	253	2,50	179,69	5	5
2022	311	2,63	188,67	5	5
2023	329	2,73	196,22	5	5

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du haricot lorsque la production est irriguée sauf pour le haricot extra-fin qui a un prix spécifique



## PRIX MAÏS SUCRÉ

Évolution des prix payés – (\$ / tonne courte: 2 000 lb) – Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Prix	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis après le 22 juin	Montant forfaitaire pour semis tardifs (\$/acre) À partir du 22 juin	Forfait (\$/acre/jour) Récolte à partir du 6 octobre
2020	105,10	5,10	64,30	5		
2020 BIO	264,18	6,10	84,50	5		
2021	128	5,10	66,94	5		
2021 BIO	274	6,10	88,07	5		
2022	170	5,35	70,28			8*
2022 BIO	342	6,41	92,53			8*
<b>2023</b>	<b>175</b>	<b>5,93</b>	<b>77,80</b>		<b>20</b>	<b>8*</b>
<b>2023 BIO</b>	<b>347</b>	<b>6,23</b>	<b>90</b>		<b>20</b>	<b>8*</b>

\* Maximum de 120 \$/acre



## PRIX CONCOMBRE

Évolution des prix payés – (\$/tonne courte : 2 000 lb) – Prix incluant les frais de récolte et de transport

CLASSE	2020		2021*	2022** (\$ parthénocarpique)	2023** (\$ parthénocarpique)
	Whyte's	D. Joyal			
No. 1 (0 - 26 mm)	800	750	788	871	944
No. 2 (26,1 - 31 mm)	800	750	788	871	944
No. 3 (31,1 - 42 mm)	541	541	569	628	680
No. 4 (42,1 - 51 mm)	256	256	270	298	323
No. 5 (51,1 - 55 mm)	92	92	96	107	115
Tout-venant	233	233	245	270	292
Avec défauts	92	92	96	107	115
Prix moyen pondéré (\$/tc)	553,92	562,38	513,43	622,19	582

\*Prix majorés selon la lettre d'entente

\*\* \$ parthénocarpique

\*\* En 2022, selon une lettre d'entente, les prix conventionnés ont été majorés de 2,5 % pour les producteurs qui avaient des travailleurs étrangers temporaires \$ parthénocarpique

\*\*Les prix des concombres conventionnels ont une majoration de 6,5 %

# Représentation des PLTQ

## UPA

- Congrès général
- Conseil général
- Conseil général extraordinaire
- Journée de la rentrée
- Table horticole
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- Table des directeurs des groupes spécialisés
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés
- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication
- Rencontre des responsables administratifs
- AGA et CA - Attestra
- Coquetel de lancement du 30<sup>e</sup> anniversaire UPA DI
- Colloque annuel de l'UPA et ses partenaires en prévention
- Journée provinciale du Fonds de défense professionnelle
- Réflexion mobilisation syndicale - DAPS UPA

## Rencontres diverses

- Rencontre du ministre André Lamontagne avec le groupe maraîcher et fruitier - Politique bioalimentaire
- Rencontre annuelle des partenaires - Politique bioalimentaire
- Rencontre secteur horticole - Politique bioalimentaire
- Table filière des légumes de transformation
- Perspectives agroalimentaires - CRAAQ
- Rencontres du Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers
- PFLC - AGA
- PFLC - Conseil d'administration
- PFLC - Caucus Québec
- PFLC - De la ferme à l'assiette
- PFLC - Moisson d'automne 2022
- Rencontre Canada Sauce - Tomate
- AGA CDAQ
- Congrès CTAQ
- Événement Marketing - CTAQ
- Rendez-vous annuel de la Coalition Nourrir l'humanité durablement
- OPVG Annual General Meeting
- Rencontre Récolte-Don!
- Assemblée spéciale de l'AQDFL & Conférence 2023
- Rencontre avec la FADQ et Nortera
- Colloque Nourrir demain
- Dévoilement de la nouvelle image de marque de Nortera
- Formation : Devenir un leader performant
- AGA - APMQ
- AGA - Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, spécial 25<sup>e</sup> anniversaire
- Assurance récolte - Table sectorielle Légumes de transformation
- Consultation - Programme d'assurance récolte
- Consultation RMAAQ
- AGA - BAQ
- Rencontre Nortera- UPA- PLTQ - matières résiduelles
- Essais de cultivars CIEL
- Rencontre PLTQ - Les Aliments Whyte's
- Comité FADQ MAPAQ UPA FÉD : États des cultures 2023
- Conférence de presse secteurs horticoles- Excès d'eau et aide d'urgence

## Environnement/ Recherche et développement

- Comité de suivi et de concertation du Plan d'agriculture durable
- Rencontre avec Kraft Heinz et Cintech agroalimentaire, projet pâte de tomate
- Plan d'agriculture durable - Projet irrigation dans les légumes de transformation
- Comité essais de cultivars - PHM
- Comité de consultation élargi des travailleurs agricoles aux pesticides - MAPAQ
- Atelier de priorisation - Cucurbitacées
- Rencontres d'échanges - pucerons/virus - cucurbitacées, solanacées et haricots
- 2<sup>e</sup> Congrès annuel du Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD)
- Cap sur la concertation des filières. Pourquoi pas la chambre de coordination et de développement?
- Rencontre : Entretien risques ESG dans l'industrie agroalimentaire
- Réunion Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES
- Rencontre : Modernisation du REA : invitation au lancement du chantier de cocréation

# Nos partenaires

## Partenaires **EXCLUSIFS**



## Partenaires **OR**



## Partenaire **BRONZE**

BEAUREGARD & BREULT, CPA Inc.



PRODUCTEURS DE LÉGUMES  
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC

## Nos coordonnées

- 📍 555, boul. Roland-Therrien, bureau 355, Longueuil (Québec) J4H 4E7
- ☎ 450 679-0540, poste 8262
- 🌐 [legumes-transformation.qc.ca](http://legumes-transformation.qc.ca)
- ✉ [pltq@upa.qc.ca](mailto:pltq@upa.qc.ca)